

## **PROCÉDURES COLLECTIVES : ELLES CONTINUENT À DIMINUER**

Selon Interfimo, au premier semestre 2018, les ouvertures de procédures collectives enregistrent une baisse de 5,5 % par rapport à fin juin 2017 (69 procédures *versus* 73). Si les procédures de sauvegardes (9 recensées, contre 15 en 2017) et les redressements judiciaires (25 en 2018, contre 27 en 2017) diminuent respectivement de 40 % et 7,4 %, les liquidations judiciaires (35 en 2018, contre 31 en 2017) progressent de 13 %, ce qui signifie que les entreprises officinales souffrant de graves difficultés financières rentrent trop tardivement dans les procédures collectives.